

Questions du public

28 juin 2018

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Y a-t-il des questions du public ?

Monsieur.

M. Jean VIAL : Je m'appelle Jean Vial et j'habite à proximité de la Halle dans une maison surélevée et je viens vous parler des nuisances sonores excessives du parc de la Maison de l'enfance et plus spécialement de la Halle et ce depuis 2016.

Pour 2016, j'ai subi les dysfonctionnements et je vous les ai fait remonter verbalement en espérant qu'ils soient pris en compte.

Pour 2017 et en l'absence de rendez-vous avec vous, Madame le Maire, votre équipe et vos services, c'est par courrier que nous échangeons sur les débordements, notamment de locations privées. Vous prenez acte des débordements, voulez retravailler le règlement d'utilisation de cet espace et transférer au voisinage et préalablement le planning des manifestations.

Pour info, nous n'avons pas à ce jour celui de cet été.

Les nouveaux excès de mai et juin vous sont transmis par courrier. Vous répondez étudier la mise en place d'un système qui coupe le courant à l'heure de fin de location ou de dépassement du volume sonore prédéfini. Je passe sur les explications non crédibles liées à l'état d'urgence aujourd'hui levé.

En l'absence de rendez-vous et pour faire évoluer la situation, c'est par médiation préfectorale que je tente la discussion. Vous et vos services ne répondez au médiateur.

Je vous rappelle alors, par recommandé avec accusé réception, les dysfonctionnements, vos projets cadrant les horaires et les puissances de sonorisation ainsi que la législation concernant les troubles de voisinage et plus spécialement celle du bruit.

Pour 2018, votre Conseil municipal du 1er février dernier vote à l'unanimité la délibération modifiant les horaires de location, horaires prévoyant un arrêt à 22 heures rangement compris.

Concernant les nuisances sonores, c'est l'actualisation du règlement intérieur qui précise, d'une part, en son article 6, que les locations associatives ou aux particuliers doivent se faire sans sonorisation et, d'autre part, en son article 13, que sont rappelés l'article R 623.2 du Code pénal qui concerne la diffusion de la musique et l'article R 1334.33 du Code de la santé publique pour les dérogations que vous autorisez.

Ces informations sont confirmées en réunion d'information en mars dernier par Madame Bouchot. Par contre, concernant les dépassements d'horaires et les excès de tonalité des sonorisations, vous ne prévoyez rien en termes de contrôle tant des dépassements d'horaires que des excès de décibels.

Votre courrier du 30 avril fait appel au bon sens des locataires. Entendez, Madame le Maire, que chaque locataire du parc et notamment de la Halle le fait à titre exceptionnel et qu'exceptionnellement, il adapte son heure limite et, surtout, sa sonorisation, si vous l'avez autorisé, à sa convenance. Tant pis pour les voisins.

J'ai, ce printemps, pour ces excès, déposé trois mains courantes en gendarmerie.

La première concerne l'utilisation d'une sonorisation interdite le 15 avril.

La deuxième fait état des nuisances sonores la nuit du 26 au 27 mai avec du démontage et du transfert de matériel en camion entre 23 heures et 0 heure 30.

La troisième positionne les importances sonores le 9 juin, kermesse du sou des écoles et ce plus spécialement à 20 heures 30 où le présentateur a, au micro, chauffé son public. Portes et fenêtres totalement fermées, il nous était impossible d'écouter la télévision.

Après avoir pris contact vers 20 heures 45 avec la gendarmerie, j'ai clairement entendu cette phrase du présentateur : « On peut faire ce que l'on veut tant que l'on ne dépasse pas 22 heures ». Je vous laisse apprécier.

La sonorisation s'est arrêtée à 21 heures 05. Le rangement s'est effectué jusqu'à 22 heures 30.

Le dernier dysfonctionnement m'amène à m'exprimer ici ce soir. Il concerne ce 21 juin la fête de la musique où celle-ci n'a cessé qu'à 22 heures 50 et où, surtout, le rangement plus que très bruyant s'est déroulé très tard. Le rideau métallique qui réveille ceux qui se sont endormis s'est abaissé à 0 heure 10.

Aussi, Madame le Maire, je réitère que davantage d'informations soient faites aux utilisateurs et, surtout, que la mise en place de contrôle à ces excès de dépassement d'horaires et de très fortes sonorisations soit réalisée.

Merci de m'avoir écouté.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Merci. On prend note. Vous nous transmettez votre note ?

M. Jean VIAL : Oui, bien sûr.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : D'accord.

On a essayé de faire pas mal d'efforts, mais ils ne suffisent pas, donc nous verrons.

Y a-t-il d'autres questions ? Monsieur Baringou.

M. Jean BARINGOU : Madame le Maire, j'ai une simple question et une remarque.

La question : ce matin, je me suis aperçu qu'il y avait des déménageurs qui ont déménagé Agir Emploi. J'ai vu que l'affiche MIFE Isère avait disparu. Cet après-midi, j'ai téléphoné au puissant service d'accueil et je leur demande où se trouve maintenant MIFE Isère ou Agir Emploi. Ils ont été incapables de me répondre. On m'a dit : « Vous me rappelez dans cinq minutes, je vais me renseigner ». J'ai rappelé cinq minutes après, toujours pas de réponse.

Ce que je regrette et je suis étonné, c'est que, pour des événements simples, le service téléphonique à l'accueil ne puisse pas répondre (et ce n'est pas la première fois) aux usagers.

La remarque est très simple et je remercie Monsieur Urru d'avoir assisté au dernier Conseil de quartier Nord. Il nous a fait une démonstration de ce qu'on appelle le quotidien auquel j'adhère totalement. Je lui ai expliqué notamment que, pour le quotidien, c'est de marcher à pied et de voir ce qui se passe. Alors, j'invite vos services à aller le long des trottoirs. Entre l'hôtel B&B qui se trouve à côté de Grand-Place et le rond-point Charles de Gaulle, sur les trottoirs, il y a des choses épouvantables, même des extincteurs. Vous ne pouvez pas vous imaginer ce qu'on ne voit pas de la rue et qu'on ne voit pas à vélo, mais je vous invite à voir à pied.

D'ailleurs, je me souviens. Je vous avais rencontrée plusieurs fois, Madame le Maire, quand vous passiez de la passerelle jusqu'à HP et vous regardiez tout ce qu'il y avait autour et vous constatiez que c'était beau, propre. Ce n'est plus le cas maintenant.

Merci.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Je n'ai pas bien compris où se trouvait ce lieu dont vous parlez.

M. Jean BARINGOU : Vous avez HP, Grand Place, l'hôtel B&B, le grand hôtel. Tout le long. Vous allez jusqu'à Charles de Gaulle, au rond-point Charles de Gaulle. Tout le long, c'est épouvantable. Il y a même des extincteurs.

En plus, si vous allez avenue de Chanaz le long de la chaufferie, c'est devenu un dépôt même de carrelages, etc.

Une année, ça avait été nettoyé, c'était agréable comme tout. On avait confiance. Maintenant, on a peur.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : D'accord. On ira vérifier, voir et intervenir si c'est nécessaire.

M. Jean BARINGOU : Si vous le permettez, Madame le Maire, le prochain, je vous fais le compte rendu.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : D'accord.

En ce qui concerne Agir Emploi, qui n'est pas un service de la Ville, ils viennent de déménager à l'instant. On fera l'information sur notre site pour leur nouvelle adresse. En plus, ils ne vont pas très loin. Ils vont juste dans l'immeuble qui est juste derrière.

Bien entendu, l'accueil ici n'est pas au courant de tous les déplacements des entreprises, des commerces. C'est une association qui est autonome et qui a fait son déménagement. Nous ferons l'information sur ce service quand ils seront installés. Ça doit être en cours.

C'est vrai qu'à l'accueil, ils ne sont pas forcément au courant des déménagements de privés, même si c'est un service parapublic. On fera l'information nécessaire, mais ils ne vont pas loin. Ils vont juste derrière.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Y a-t-il d'autres questions ?

M. Xavier OSMOND : J'aurai trois questions à vous poser.

La première concerne la délibération n°18 Convention et partenariat entre la Commune et la société Music Plus Grenoble.

Quand je lis, dans la délibération, que vous faites appel à Music Plus Grenoble pour sonoriser la fête de la musique du 21 juin 2018, qu'il est proposé par convention de mettre à disposition de la société à titre gracieux pour la formation, etc., et que vous souhaitez valoriser la facture de cette formation sur la fête de la musique, et que vous nous proposez ça le 28 juin pour quelque chose qui a déjà été réalisé, ça me pose un peu question.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Oui. Il y avait eu des conventions et on régularise quand on a le Conseil municipal.

M. Xavier OSMOND : Donc, « il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer une convention et tous les documents afférents à ce partenariat », sauf que le partenariat a déjà été réalisé.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Non. Pas complètement puisque la formation n'a pas eu lieu. C'est juste la prestation du 21 juin qui a eu lieu et la partie « formation » n'a pas encore eu lieu.

M. Xavier OSMOND : Oui, donc il y a déjà eu la prestation avec l'affectation de la facture de la prestation de la formation avant que le Conseil municipal vous autorise à signer la convention. Ça me pose un peu question.

Ensuite, ça rejoint la décision du Maire concernant la mise à disposition de la salle de la Maison des associations à Grenoble Alpes Métropole. Pour mettre une mise à disposition temporaire à titre gracieux pour Grenoble Alpes Métropole, la salle de conférences et de réception de la Maison des associations du samedi 26 mai et décision prise le 12 juin.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Oui. C'est une régularisation effectivement.

M. Xavier OSMOND : J'en viens à mon troisième point.

Budget supplémentaire 2018. La Direction générale des Collectivités locales envoie un planning pour vous informer quand vous seront transmises les bases sur lesquelles pourront être calculées vos taxes foncières, etc. Dans ce planning, il est annoncé que les bases vous sont transmises mi-mars. Vous faites voter le budget le 1er février, donc sur des bases qui sont hypothétiques.

M. Yves POITOUT : Comme tous les budgets.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Elles n'étaient pas hypothétiques...

M. Xavier OSMOND : Pas forcément comme tous les budgets.. Vous savez très bien que vous n'avez pas les bases à ce moment-là. Donc, vous avez fait des hypothèses sur une certaine croissance, d'accord, mais qu'est-ce qui vous pressait tant de faire le budget au 1er février ? Vous pouvez commencer à travailler sur le budget sur les bases hypothétiques, mais, de-là à voter budget alors que vous êtes sur des bases qui ne sont pas certifiées par la Direction générale des finances publiques, là aussi, ça me pose question.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Un budget prévisionnel repose toujours sur des hypothèses qui n'étaient pas plus bêtes que celles d'avant puisque ce n'était jamais arrivé comme ça que, chaque année, on apprécie l'augmentation des bases. Là, c'est un évènement tout à fait exceptionnel. On ne pouvait même pas savoir qu'il allait arriver.

C'est vrai que, l'année dernière, comme je l'ai dit tout à l'heure, on a essayé d'avancer le calendrier budgétaire. On s'aperçoit maintenant qu'avec tous les mouvements incertains qu'il y a, on va revenir à un calendrier budgétaire où on a plus de certitudes.

Je ne vois pas le rapport. On a essayé d'avancer le calendrier budgétaire pour l'exécution des budgets, mais on ne pouvait pas savoir ce qu'il allait nous arriver. On a reçu l'information fin mars. Mais ça ne change pas grand-chose, parce que c'est un budget prévisionnel.

M. Xavier OSMOND : Dans la présentation qui était très bien d'Yves Poitout, toutes les explications, c'était très clair. J'espère que ça sera mis en ligne sur le site internet de la Ville, parce que c'était très riche d'enseignements.

J'ai tout noté au vol, parce que c'est passé rapidement.

En 2014, Schneider, on avait une baisse de 500 000 € environ qui était annoncée. Donc, vous aviez déjà des modifications de base assez fortes qui étaient annoncées et, là, vous nous dites que ça n'arrive jamais... Un peu de prudence quand même.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : On ne savait pas puisque ce n'était pas... Ça n'a pas été signifié, parce que les services fiscaux de l'État ne s'en étaient pas aperçus et qu'ils nous ont fait la correction sur les trois ans derniers. Donc, on ne le savait pas.

Ils ont pris en charge, ils ont payé, la différence puisque ce sont eux qui ont fait l'erreur. Et ils ont payé ce qu'ils devaient.

M. Xavier OSMOND : Vous ne l'avez pas précisé. Ça aurait été bien de le dire clairement.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Non, parce qu'on a eu cette information cette année. L'impact a été pris en charge par la DGFIP, mais on l'a appris cette année. Ce n'est pas qu'on l'a su il y a trois ans.

M. Xavier OSMOND : Donc, pourquoi ne pas en avoir touché un mot lors du Conseil municipal du 24 mai ? Pourquoi ne pas avoir commencé à l'informer que ce sujet venait et qu'il y avait des réflexions profondes à mener ?

M. Pierre BEJJAJI : On peut effectivement toujours, après coup, refaire l'histoire. Vous savez que c'est un sujet que je connais un peu. Je travaille pour pas mal de collectivités, France entière. Ce cas n'est jamais arrivé. Quand on en parle...

Toutes les Collectivités font pareil. Elles votent des budgets avec des augmentations... Après, c'est ça l'hypothèse : est-ce que ça va augmenter de 1 ou de 1,5 ?

Jamais une Collectivité va voter son budget en prévoyant des baisses de bases de cette ampleur. C'est un évènement exceptionnel qui ne s'est jamais vu.

Après, effectivement, on peut dire : « Ça arrive, vous auriez pu savoir », mais toutes les Collectivités de France votent leur budget à peu près au même moment avant d'avoir la notification des bases et font toutes des hypothèses. Et, justement, les budgets supplémentaires sont là pour corriger les hypothèses. Sauf que, ça, c'est ce qu'on appelle un accident industriel. Ça ne s'est jamais vu. C'est une vente de 56 millions de HP. Ça ne s'est jamais vu.

Alors, je veux bien qu'on fasse la leçon après coup en disant : « Vous auriez dû », mais il faut la faire à toutes les Collectivités de France et pas à une commune de France.

M. Xavier OSMOND : Alors, je suis bien conscient de l'ampleur du réajustement qui a été proposé. Le but de mon intervention, c'est de signaler qu'en vous précipitant un peu sur le budget, vous vous êtes mis dans une situation un peu plus risquée.

M. Pierre BEJJAJI : Mais non, toutes les Collectivités font pareil.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Qu'est-ce que ça change ? De toute façon, on constate qu'il y a une perte sur le budget de 735 000. Qu'est-ce que ça change qu'on la fasse au budget supplémentaire ou trois mois avant. De toute façon, ça ne change rien à la réalité.

Qu'est-ce que vous essayez de dire là qu'on l'a fait de façon précipitée ? Je ne comprends pas. Qu'est-ce que ça changeait ? Il fallait voter en avril-mai quand on a toutes les informations ? Toutes les Communes font leur budget comme ça. Toutes.

Le budget prévisionnel, son nom, c'est prévisionnel et il est basé sur ce qu'on sait, ce qu'on sait des années précédentes. Là, on savait des années précédentes que les bases augmentaient de 1-1,5 chaque année.

Si vous voulez nous dire qu'on ne sait pas gérer, dites-le franchement.

C'est ça qu'on rectifie et le budget supplémentaire est là pour ça et c'est bien dramatique qu'on ait à régulariser ce genre de chose et on espère que ça ne nous arrivera qu'une seule fois.

Maintenant, vous auriez peut-être dû regarder dans la boule de cristal et nous avertir, parce que même les services fiscaux l'ont fait tardivement.

Mme Francie MÉGEVAND, Maire d'Eybens : Y a-t-il d'autres questions ? (*Il n'y en a pas.*)
Bien. Merci à tous. Bonne fin de soirée.